



Parmi les
jardins d'eau
d'Ainay-le-Vieil,
la passerelle
du Grand Carré
en l'île.
© Arielle de
La Tour d'Auvergne

NANCY

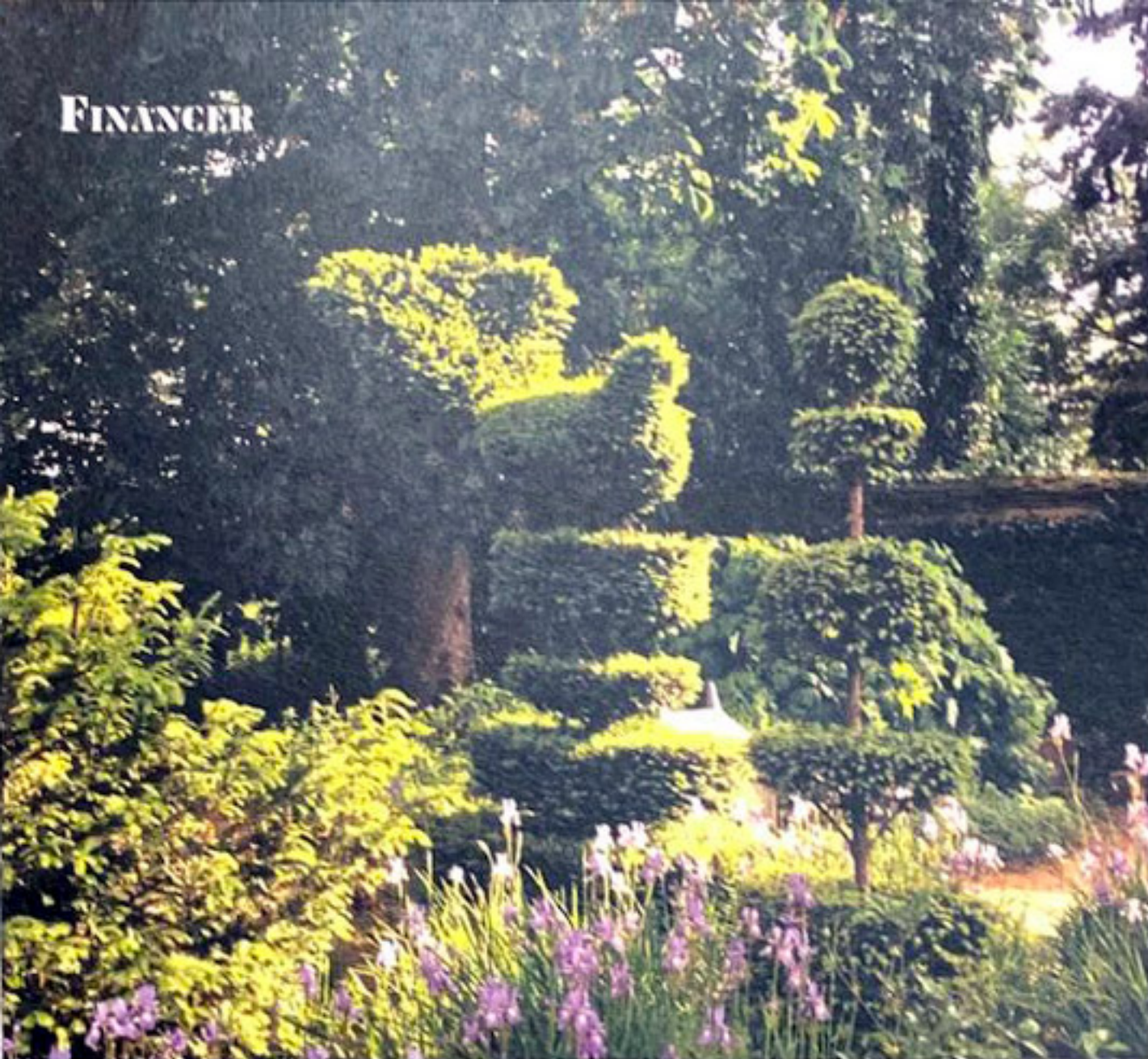
Le Grand Trophée

récompenser
des jardins

Organisé par la Fondation Mérimée avec le mécénat du groupe Dassault, le Grand Trophée des Jardins est un prix unique en France. Il distingue les propriétaires ayant réalisé des travaux de restauration, de restitution ou de recreation de jardins protégés au titre des monuments historiques ou entourant un monument historique. En 2021, les propriétaires des jardins d'Ainay-le-Vieil (Cher) ont été les premiers à recevoir le prestigieux trophée, récompense pour l'immense travail de restauration qu'ils ont entrepris de 1985 à nos jours.



Par **Marie-Élise Louges**, chargée de projets à la Fondation Mérimée



© Anelle de La Tour d'Auvergne

Le Grand Trophée Dassault Histoire et Patrimoine

En partenariat avec *Le Figaro Magazine* et *Propriétés Le Figaro*, le Grand Trophée est un concours organisé par la Fondation Mérimée avec une dotation exceptionnelle de 200 000 € partagée en trois prix : le Grand Trophée des Monuments (100 000 €), le Grand Trophée des Jardins (60 000 €) et le Coup de cœur du jury (40 000 €).

Appel à candidature ouvert jusqu'au 1^{er} juin 2022.

Pour en savoir plus :

➤ www.fondation-merimee.org

3 questions à...

Dominique Flahaut

Membre du jury du Grand Trophée Dassault Histoire et Patrimoine et vice-présidente de la Fondation Mérimée



Marie-Élise Louges : Parmi les prix remis par la Fondation Mérimée, le Grand Trophée des Jardins est le seul spécifiquement dédié aux parcs et jardins. Pourquoi, selon vous, ce prix est-il important ?

Dominique Flahaut : L'entretien, la restauration et la mise en valeur de parcs et de jardins historiques, qu'ils soient eux-mêmes protégés ou qu'ils viennent entourer des édifices qui le sont, nous paraissent être des missions indissociables de la restauration du patrimoine architectural bâti, et tout aussi nécessaires.

Par ce prix conséquent, qui se situe au rang des plus belles récompenses nationales, avec 60 000 € de dotation, nous souhaitons montrer l'importance que nous accordons à cette vision.

M.-É.L. : Sur quels critères les candidats sont-ils jugés ?

D.F. : Le jury, dont je fais partie depuis la création du Grand Trophée¹, en 2012, étudie avec minutie chacun des dossiers de candidature. Nous prenons en compte de nombreux critères, comme l'intérêt architectural et historique du parc ou du jardin, l'ampleur des travaux réalisés, les motivations du propriétaire et l'implication personnelle ou familiale, le sérieux de la démarche (par exemple à travers les recherches et les fouilles qui ont été menées ou les professionnels sollicités), la conscience environnementale qui a guidé le projet et les retombées éventuelles pour le territoire, notamment d'un point de vue touristique et économique.

M.-É.L. : Quels conseils donneriez-vous à un propriétaire qui hésite à se lancer dans la restauration ou la création de jardins ?

D.F. : Comme pour un édifice, un projet de restauration de jardins demande une grande réflexion. Je recommande de s'entourer de personnes qualifiées afin d'être suivi à chaque étape, de la conception à la réalisation. La vision à très long terme est aussi indispensable. Se lancer dans la restauration d'un parc ou d'un jardin demande beaucoup de patience et de sagesse, car la nature ne se brusque pas. Mon conseil : ne vous précipitez pas. Avant de présenter une candidature, laissez faire le temps pour que le jardin prenne forme. Comme en témoigne le travail accompli à Ainay-le-Vieil, les premiers résultats se mesurent à l'échelle de plusieurs années, voire de décennies. ■

1. De 2012 à 2019, le prix était financé par la Fondation Mérimée et portait le nom de Grand Trophée de la plus belle restauration.



“Ne vous précipitez pas. Laissez faire le temps pour que le jardin prenne forme.”

▲ Vue du château d'Aunay-le-Vieil depuis la roseraie.

► La cinquième chartreuse d'Aunay-le-Vieil, composée de parterres de broderie.

► La troisième chartreuse, ou « Jardin des méditations », expose une représentation de saint François d'Assise d'après Giotto.

© Aunay-le-Vieil par La Tour d'Auvergne

Forteresse construite au XIII^e siècle, le château d'Aunay-le-Vieil est agrémenté en 1467 d'un corps de logis Renaissance, puis de canaux créés à partir d'un ruisseau existant. Au milieu du XIX^e siècle, les jardins d'eau Renaissance sont complétés par un parc paysager, un potager et des chartreuses. Dès 1954, les propriétaires d'Aunay ouvrent le château et le parc au public.

Fruit d'une lente réflexion, la protection et la valorisation des jardins ont obéi à une perspective à la fois créative, durable, culturelle et économique.

Après trente-sept années de dur labeur, le pari est réussi : classés au titre des monuments historiques et labellisés « Jardin remarquable », les jardins d'Aunay attirent aujourd'hui près de 15 000 visiteurs par an.

L'anabiose d'un jardin

En 1984, le sud du parc est ravagé par une terrible tempête qui laisse un amas d'arbres au sol, dont le nettoyage nécessite deux années complètes. C'est le point de départ d'une campagne de travaux, lancée par Marie-Sol de La Tour d'Auvergne, alors propriétaire du château en indivision avec sa mère et ses cinq frères et sœurs. Avec l'aide du paysagiste Pierre Joyaux, la première étape a été la création de la roseraie, qui compte aujourd'hui 160 variétés de roses anciennes aux couleurs pastel (blanches, roses et jaunes) et quelques curiosités, comme la rose verte, originaire de Chine.

S'ensuit la réhabilitation des cinq chartreuses, où Marie-Sol de La Tour d'Auvergne pense scrupuleusement chaque espace afin d'évoquer l'évolution de l'art des jardins.



« On y trouve un jardin bouquetier, avec son fleurissement évoluant au cours des saisons, le verger sculpté et ses formes fruitières reprenant celles créées par Jean-Baptiste de La Quintinie pour le Potager du Roi à Versailles, le jardin de méditation, avec sa fresque représentant saint François d'Assise parlant aux oiseaux, inspirée de l'œuvre de Giotto et réalisée par Jean-Yves Bourgain pour rendre hommage à certains membres de notre famille, le cloître des simplices et ses herbes rappelant les expéditions d'où tant de plantes jusqu'alors inconnues ont été rapportées, pour finir, les parterres de broderie qui évoquent Le Nôtre et les jardins à la française », explique-t-elle.

À partir de 2010, les douves du château et les berges des canaux qui entourent le Grand Carré en Île de la Renaissance sont finalement restaurées, et de nouveaux jardins sont créés. Ce chantier sera supervisé par Alexandra de La Tour d'Auvergne, paysagiste et fille de Marie-Sol.

Une vision culturelle et économique

En 2019, la famille décide, d'un commun accord, de confier la gestion du monument à la fille de Marie-Sol de La Tour d'Auvergne, Arielle, et à son époux, Hervé Borne. Depuis leur reprise, les espaces ont été entièrement repensés pour offrir une nouvelle dynamique à Ainay-le-Vieil, qui s'est doté de plusieurs gîtes, d'une salle de réception, d'un restaurant saisonnier et d'un lieu d'exposition, autant d'activités destinées à mettre en valeur le château et les jardins tout en contribuant à financer leur entretien. ■

www.chateau-ainaylevieil.fr

Le domaine de Poulaines, finaliste du Grand Trophée des Jardins en 2021

Lorsque la famille de Valérie Esnault achète Poulaines, en 1991, les jardins sont à l'abandon. Ifs en cône, buis, rosiers anglais, vivaces et arbres fruitiers prennent peu à peu possession du domaine. En 1997, Pierre et Marie-France Joyaux esquissent les grandes lignes du jardin : alentours du manoir redessinés avec terrasses et escaliers ; bassin et chemin d'eau aménagés ; bords de la rivière réhabilités. Le dernier grand chantier a été la création d'un arboretum, avec l'aide de Gérard et Claudie Adeline. Le domaine de Poulaines compte aujourd'hui une vingtaine d'ambiances et 1 500 espèces réparties sur 5 hectares. www.domaine-poulaines.com

